

COMMUNE DE BEGUEY
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 10/02/2025
ID : 033-213300403-20250207-20250201-DB
S'LO

N° 2025-02-01

⁵ S²LOW

L'an deux mille vingt-cinq, les sept février à 18 heures 00,
Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du Conseil
municipal, sous la présidence de Monsieur Rodolphe YUNG, Maire.
Date de convocation : 03/02/2025
Date d'affichage : 03/02/2025

PRESENT.ES : Mme CHEVRIER L. - M. DAURAT F. -- Mme DELAGE S. - M. FERNANDEZ T
- M. HARDY G. - Mme RUDDELL C - M. VINCELOT M. - M. YUNG R.

- M. HARDY C. (Mme RODEZ C. M. VINCELOT) (pouvoir donné à M. VINCELOT) ; Mme DULUC C (pouvoir donné à Mme CHEVRIER)

ABSENT·ES : Mme GLEYROUX F ; Mme MARTINEZ-MELLET S

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine RUDDELL

NOMBRE DE MEMBRES : en exercice : 12

Présents :08

Pouvoirs : 02

Nombre

Objet : Demandes de subvention au titre de la DETR 2025 – Sécurisation de voirie rue des écoles et création du site internet de la commune

Exposé de M. le Maire :

L'Etat soutient par le biais de diverses subventions les collectivités dans leurs investissements. Dans ce cadre, il propose notamment la DETR, « Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux » pour les communes de taille modeste.

Dans le cadre de ses investissements annuels, la commune de Bégey souhaite présenter, au titre de la DETR 2025 , les opérations suivantes :

- #### - L'aménagement de la rue des écoles : sécurisation de la voirie :

Ce projet d'aménagement de la rue des écoles vise à sécuriser les cheminements piétons et doux et de réduire la vitesse des véhicules y circulant.

En effet, cette voie dessert notamment l'église et l'arrière de l'école municipale, et s'avère être un axe important car alternatif vers la commune de Cadillac. Sa circulation s'est densifiée depuis la construction des logements neufs du clos de l'Alisier, et sera d'autant plus emprunté une fois la livraison de la nouvelle résidence senior à l'été 2025.

C'est pourquoi une réfection de la voirie a été entamée en 2024 sur un premier tronçon. Le second doit être réalisé en 2025 avec un rabotage de la chaussée, la pose d'un nouvel enrobé et un nouveau marquage au sol.

La sécurisation de cette voirie sera assurée par la mise en place de jardinières, visant à réduire la vitesse de circulation, par la pose de panneaux d'indication routière et la création d'une zone partagée sur l'ensemble de cette voirie avec un sens de circulation unique.

Ce chantier entre dans le cadre de l'aide portant sur les « aménagements de bourg ayant pour objet d'améliorer la sécurité routière » dont le taux de subvention est de 30% maximum pour un plafond de 150 000 € HT.

Tableau de programmation

Opérations	Montants € HT
Préparation de la voirie (rabotage, remises à niveau)	11 029,00 €
Couche de roulement	21 122,50 €
TOTAL	32 151,50 € HT

La demande de subvention DETR s'établie donc de la sorte :

Montant total de l'opération HT pour la sécurisation	Demande de subvention au titre de la DETR 2025 (30%)	Reste à charge pour la commune de Béguey (70%)
32 151,50 € HT€	9 645,45 € HT	22 506,05 € HT

- Site internet de la commune :

La commune de Béguey a réalisé, il y a une quinzaine d'année, un site internet devenu aujourd'hui obsolète.

Dans un projet de refonte global et de modernisation des services communaux, la municipalité souhaite se doter d'un nouveau site internet reprenant les anciennes informations (vie de la commune, conseils municipaux, associations ...) mais proposant de nouvelles fonctionnalités : prise de rendez-vous en ligne, demande de documents officiels...

Ce projet entre dans la catégorie de la DETR « Création d'un site internet ou installation d'espaces numériques destinés à l'accomplissement des démarches administratives » dont le taux de subvention est de 25% maximum pour un plafond de 25 000 € HT.

Tableau de programmation	
Opérations	Montants HT
Webdesign	1.000 € HT
Backoffice	2.000 € HT
Front office	2.500 € HT
Suivi de projet et formation	800 € HT
TOTAL	6.350 € HT

La demande de subvention DETR 2024 s'établie donc de la sorte :

Montant de l'opération HT pour la création du site	Demande de subvention au titre de la DETR 2025 (25%)	Reste à charge pour la commune de Béguey (75%)
6 350 € HT	1 587,50 € HT	5 762,50 € HT

En conséquence, M. le Maire propose au conseil municipal de :

- **SOLICITER** une subvention « DETR » pour l'année 2025 auprès des services de l'Etat pour un montant total de 11 232,95 € HT ;
- **APPROUVER** les tableaux de financement présentés ;
- **Lui DONNER** tous pouvoirs en ce sens.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213300403-20250207-20250201-DE

VOTES

Contre	00	voix
Abstentions	00	voix
Pour	10	voix.

Le secrétaire de séance,

Catherine RUDDELL

Le Maire,



Rodolphe YUNG